Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021
ID : 011-241100593-20210412-B2021_34-CC

Grand NARBONNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Synodes, Palais des Archevêques, Place de l'Hôtel de Ville à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY

Séance publique du LUNDI 12 AVRIL 2021 à 8h30	Date de convocation : 6 avril 2021

Délibération
N°B2021_34

Membres en exercice :	**19**
Votants :	**10**
Suffrages exprimés :	**10**
Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : MARTINAGE Fabienne

PRESENTS : JANSANA Jean-Marc, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MOULY Didier, VIALADE Alain

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, PARRA Eric, LAPALU Christian, PY Michel, RIO Jean-Louis,

EXCUSES : GOUIRY Catherine **EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération B2021_34), BELART Xavier (délibération B2021_34), HERAS Guillaume (délibération B2021_34), PARRA Eric (à partir de la délibération B2021_35), LAPALU Christian (délibération B2021_34), PY Michel (délibération B2021_34), RIO Jean-Louis (à partir de la délibération B2021_52), HERNANDEZ Joël (délibération B2021_34), JAMMES Michel (délibération B2021_34)**	**EXCUSES AVEC PROCURATION : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, DURAND Viviane, MONTAGNIER André-Luc** **PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : HERAS Guillaume (délibération B2021_33 et à partir de la délibération B2021_35), HERNANDEZ Joël (délibération B2021_33 et à partir de la délibération B2021_35), JAMMES Michel (délibération B2021_33 et à partir de la délibération B2021_35)**

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : FINANCES – Subventions, Adhésions et Cotisations - attributions pour l'année 2021

Le Grand Narbonne souhaite accompagner les organismes et associations qui participent à l'exercice de ses compétences sur son territoire.

Dans les domaines du logement, de l'économie, du tourisme, de la cohésion sociale et du développement culturel, ces partenaires œuvrent dans un même objectif de développement du territoire du Grand Narbonne.

Attribution de subventions de fonctionnement :

Afin de soutenir l'action de ces différents organismes, des attributions de subventions sont envisagées.

Conformément à la procédure d'instruction des subventions, les demandeurs ont déposé les dossiers cerfa N°12156*03 pour enregistrement et pour instruction par les services compétents.

Ces dossiers ont été examinés en commissions thématiques pour avis et proposés au Président.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021
ID : 011-241100593-20210412-B2021_34-CC

N°B2021_34 (2)

Conventions :

Toutes ces subventions seront conditionnées à la signature de conventions.

Un certain nombre d'obligations en découleront selon le montant accordé :

- Inférieure à 75 000 €
- Entre 75 000 € et 153 000 € ou représentant 50% du compte de résultat
- Supérieure à 153 000 €
- Pour tous les bénéficiaires, des exigences renforcées en matière de communication sur le soutien financier apporté par le Grand Narbonne.

Les documents, à produire et obligations à remplir, sont énoncés à l'article 7 Obligations comptables de la convention.

Adhésions et cotisations :

Le Grand Narbonne adhère et cotise à différents organismes, ce qui lui permet de bénéficier d'un réseau et d'expertise dans le cadre de l'exercice de ses compétences. Il est donc proposé d'adhérer aux organismes dont la liste est jointe à la présente délibération.

Les montants mentionnés le sont à titre indicatifs, les montants définitifs figureront en annexe du compte administratif 2021.

Vu l'avis du Président,

Ne prennent pas part au vote : Monsieur Christian LAPALU, Monsieur Xavier BELART, Monsieur Guillaume HERAS (procuration à M.MOULY), Monsieur Jean Michel ALVAREZ , Monsieur Michel PY.

A l'unanimité, le Bureau décide :

Chapitre 011 :

- Adhésions et cotisations : 82 985 €

Chapitre 65 :

- 3 813 816 € :
  - Subventions aux Organismes Publics : 1 684 000 €
  - Subventions aux Organismes Privés : 2 129 816 €

- D'approuver la liste des Adhésions telles qu'indiquée sur le tableau ci-annexé ;

- D'attribuer les subventions telles qu'indiquées sur le tableau ci-annexé, pour un total inscrit au budget 2021 ;

- D'approuver la formalisation de ces conventions suivant le projet de convention type, tel que ci-annexé ;

- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions ainsi que tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 13/04/2021
ID : 011-241100593-20210412-B2021_34-CC

N°B2021_34 (3)

Pièces jointes à la délibération :

- Tableau détaillant :
  - La liste des adhésions et cotisations
  - les attributions de subventions
- Conventions type

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération